



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du bachelier en Comptabilité 2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française de
Jemappes (IEPSCF Jemappes)**

Comité des experts :

Mme Micheline Claes, présidente

M. Philippe Bockiau, M. Philippe Germak, Mme Mireille Lambert, expert.e.s.

26 Juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 9 et 10 novembre 2016 à l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : trois représentants des autorités académiques, huit membres du personnel, neuf étudiants, trois diplômés et un représentant du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2017).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'IEPSCF de Jemappes - Quiévrain est un établissement relevant du réseau « Wallonie Bruxelles Enseignement », situé sur trois implantations : à Jemappes, Quiévrain et sur le campus social de la Haute École en Hainaut.

L'établissement propose des formations de niveau secondaire et supérieur dans des domaines tels que les soins aux personnes, l'informatique ou les métiers du fer. Dans l'enseignement supérieur, outre le bachelier en Comptabilité, option « Gestion », qui fait l'objet du présent rapport, l'IEPSCF Jemappes propose des bacheliers en Assistant social et en vente, ainsi que le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP).

En 2014-2015, les étudiants inscrits dans le bachelier en Comptabilité représentaient 1.5 % du nombre total d'étudiants fréquentant l'établissement.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 L'établissement a fait le choix de proposer son offre d'enseignement en journée, ce qui résulte d'une stratégie réfléchie et voulue complémentaire avec une offre locale similaire proposée en soirée par d'autres établissements. Cette stratégie correspond à une volonté d'assurer ainsi la continuité de l'enseignement dédié. En effet, les profils étudiants (travailleurs à temps partiel, en recherche d'emploi ou père/mère de famille) expliquent le choix d'une telle formation en journée. Ce qui rendrait encore plus aisée une collaboration plus étroite avec ces établissements pour renforcer la technicité et l'adéquation aux besoins des populations pour se former aux métiers de la comptabilité.
- 2 L'arrivée de la nouvelle direction a favorisé la mise en place d'une gouvernance institutionnelle. Elle a été déclinée au travers de cinq grandes orientations dont certaines sont en cours d'implémentation :
 - Synergie avec les différents opérateurs d'enseignement sur la région, notamment avec la HEH et avec un autre établissement régional qui propose le bachelier en Comptabilité en soirée et axée davantage sur l'option fiscalité. Cette concertation systématique entre les acteurs de la région est impérative pour éviter une concurrence stérile entre les établissements. La direction souhaite néanmoins maintenir une offre de proximité, ce qui est apprécié par les étudiants interrogés. Cette stratégie est pertinente, mais il faudrait aller plus loin pour disposer d'une offre pédagogique plus spécialisée de par des enseignants pouvant concentrer leurs efforts et l'actualisation de leurs compétences/connaissances dans un éventail de disciplines plus restreint.
 - Un changement de pédagogie, qui semble à ce jour à un stade embryonnaire.
 - Une ouverture européenne, qui est souhaitable mais dépend des moyens financiers des étudiants et de l'établissement. A ce jour, cette ouverture ne s'est pas traduite par une mobilité accrue des étudiants ou des enseignants du bachelier en Comptabilité, compliquée à mettre en œuvre dans un enseignement de promotion sociale.
 - L'accent mis sur la rénovation des lieux de cours. En ce qui concerne le matériel pédagogique, un effort est réalisé pour diversifier les logiciels comptables adaptés au marché du travail.
 - Enfin, des efforts conséquents sont entrepris pour une meilleure visibilité de l'école et du bachelier en Comptabilité *via* la refonte du site et les réseaux sociaux.
- 3 L'établissement est actuellement dans une phase de développement de son offre d'enseignement supérieur, avec l'ouverture d'un bachelier en vente et d'un bachelier Assistant social, en collaboration avec d'autres établissements de la région. Le comité considère que le développement d'une offre d'enseignement supérieur ne peut que bénéficier à la qualité du bachelier en Comptabilité.
- 4 L'établissement souhaite offrir une continuité entre le secondaire et le supérieur dans une logique de « filière », permettant aux étudiants techniciens comptables de poursuivre dans le supérieur par le bachelier en comptabilité. Toutefois, le comité des experts n'a pas été en mesure d'estimer le succès de

cette initiative. A ce jour, le nombre de techniciens en comptabilité poursuivant vers le bachelier est très limité même si la communication sur le projet devrait permettre de consolider cette vision.

- 5 Actuellement, la section comptabilité ne diplômé pas un nombre suffisant d'étudiants annuellement pour répondre aux exigences du décret « Paysage ». Il existe donc un risque important pour la pérennisation du bachelier au sein de l'établissement après 2020. La direction ne semble pas avoir développé de stratégie spécifique au bachelier en Comptabilité afin d'anticiper cette échéance.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 6 Le comité des experts a pu, au travers des différents entretiens, confirmer l'association des différents acteurs à la démarche qualité -en ce compris des étudiants- au travers de la commission d'évaluation interne, de réunions régulières et du plan d'action, discuté et mis en œuvre par toutes les parties prenantes. La direction et le corps enseignant maîtrisent le référentiel de gestion de la qualité proposé par le réseau Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE). A cet égard, la direction s'est inspirée du Guide de la Qualité de l'Enseignement de Promotion sociale (disponible sur le site de la FWB), proposé par ce réseau en termes de gestion de la qualité. La politique de qualité de l'AEQES et les mesures d'exécution y relatives sont connues des parties prenantes et l'audit qualité a fédéré la participation des parties prenantes. Toutefois, le comité s'interroge sur l'existence d'une vision de la qualité au-delà de l'évaluation par l'AEQES et sur le degré d'appropriation de la démarche qualité par les parties prenantes sur le long terme, en lien notamment avec l'implication des étudiants. La mise en place d'un certain degré de formalisation permettrait d'assurer une pérennité de la démarche qualité.
- 7 La personne désignée pour assurer la coordination de la démarche qualité, a été sensibilisée à la formation qualité du réseau. Cependant, elle ne bénéficie pas d'un temps partiel pour se consacrer entièrement à cette mission, qui s'ajoute à sa charge habituelle. En outre, le comité n'a pu recevoir la garantie que cette mission serait poursuivie dans le futur, indépendamment des évaluations menées par l'AEQES, ce qui pose la question de la pérennisation de la démarche qualité au sein de l'établissement.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 8 Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, effectué dans un premier temps sous une forme papier, a évolué vers une forme numérique dans le cadre de l'évaluation AEQES. Néanmoins, le comité constate le peu de réponses obtenues à ces questionnaires.
- 9 A ce jour, il n'existe pas de collecte systématique des données auprès des anciens étudiants. Celle-ci repose principalement sur la proximité des enseignants-cadres avec leurs étudiants. Il en résulte un manque de connaissances précises sur le parcours des étudiants après leur sortie de l'établissement, ainsi que sur les causes des nombreux abandons. Or, ces informations pourraient s'avérer utiles pour le pilotage institutionnel du programme. Les effectifs limités de la section rendent cette formalisation et l'objectivation de la connaissance des parcours des anciens étudiants difficile, en particulier pour les non-diplômés.
- 10 Les enseignants disposent d'une part d'autonomie à hauteur de vingt pour cent de leurs enseignements, prévue par le dossier pédagogique et sont libres d'en disposer. Ils les utilisent pour approfondir certaines matières, notamment fiscales -qui sont réduites par le choix de l'établissement de se porter sur l'option gestion du bachelier en Comptabilité- ainsi que pour s'ouvrir au monde professionnel et entrepreneurial.

[Information et communication interne]

- 11 En termes de communication interne, l'établissement met à profit la plateforme Caroline tant au niveau des cours, que des exercices et des formulaires d'évaluation, grilles d'analyses, etc. Il s'agit d'une réelle plateforme d'échanges entre le corps professoral et les étudiants.

- 12 La communication interne est favorisée par l'organisation de réunions régulières et formalisées, incluant des représentants de toutes les catégories de membres du personnel. Il s'agit d'une communication de proximité favorisée par le nombre restreint d'étudiants et d'enseignants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Formaliser certaines procédures afin d'en assurer la pérennité. Cette formalisation apparaît d'autant plus nécessaire dans le contexte d'une multiplication des implantations et/ou des partenariats avec d'autres établissements ;
- 2 Poursuivre la réflexion de l'établissement sur les différentes modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- 3 Mettre en place un réel système de collecte d'informations portant sur les entrants et sortants, afin de mieux piloter le programme ;
- 4 Poursuivre les bonnes pratiques mises en œuvre à l'occasion de l'évaluation externe ;
6. Dégager les moyens financiers nécessaires à une pérennisation du poste de coordinateur de la qualité et de lui assurer une formation « professionnelle » (description et analyse des processus, rédaction de procédures, analyse de risques,...) ;
7. Il serait aussi utile de mutualiser les ressources (progiciels professionnels, documentations professionnelles, ouvrages didactiques...) mis à disposition des enseignants et des étudiants, en tirant avantage des synergies au niveau local en voie d'implémentation.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Le comité des experts n'est pas en mesure d'évaluer correctement les relations entre l'établissement et les milieux professionnels en raison du nombre limité d'employeurs présents lors de la visite. Cela suggère néanmoins l'absence d'un pool d'employeur et/ou de partenariats établis entre l'établissement et des entreprises locales, qui pourraient améliorer la pertinence de la formation. L'établissement ne manque pourtant pas de contacts avec des entreprises locales mais le bachelier en Comptabilité ne semble pas en bénéficier suffisamment.
- 2 A ce jour, la stratégie de l'établissement qui conduit au rapprochement avec d'autres établissements offrant un bachelier en Comptabilité ne semble pas se traduire par une mutualisation de la réflexion sur la pertinence du programme et son adaptation à l'emploi. Pour l'instant les contacts se limitent à tenter de limiter la concurrence entre les établissements partenaires de manière à offrir aux étudiants des possibilités de complémentarité dans l'offre d'enseignement. Or, une réflexion commune sur les enjeux de l'offre de formation pourrait bénéficier à l'ensemble des acteurs.
- 3 Les différents entretiens, notamment avec les enseignants en charge des stages, suggèrent une recherche d'amélioration de la pertinence du programme par les parties prenantes. En particulier, le comité note que les enseignants rencontrent, de manière presque systématique, les maîtres de stage afin de s'assurer de la pertinence du programme.
- 4 Il n'existe pas d'association d'anciens étudiants, ni de partenariat avec les associations professionnelles ou de tutelle. Or, de telles démarches pourraient favoriser une meilleure information sur les attentes des milieux professionnels et renforceraient le rayonnement de l'établissement.
- 5 La maîtrise d'une seconde langue apparaît insuffisante dans une optique d'insertion professionnelle dans une zone géographique plus large que la région proche.

[Information et communication externe]

- 6 Le comité apprécie la qualité de la communication externe, organisée au travers de différents canaux : Facebook, presse, événements régionaux, partage d'informations sur les réseaux sociaux entre les étudiants du cursus dès la deuxième et en troisième année.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité suggère d'initier des contacts avec des associations professionnelles et les institutions de tutelle (IEC et IPCF) afin de multiplier les liens avec le monde de la comptabilité.
- 2 Le comité encourage l'établissement à tisser des liens plus étroits avec les employeurs de la région mais aussi de faire bénéficier la section Comptabilité des initiatives déjà engagées auprès de certains acteurs locaux malgré les efforts déjà entrepris (les Grands prés, Ikea, CPAS, ...).
- 3 Créer une association d'anciens étudiants afin de permettre à ceux-ci de partager leurs expériences mais aussi de créer des réseaux interprofessionnels entre les métiers enseignés dans l'établissement.
- 4 Sur base de l'écoute des employeurs, il conviendrait aussi d'envisager l'apprentissage d'une seconde langue (néerlandais).
- 5 Mutualiser, avec les établissements voisins, la réflexion sur la pertinence du programme et l'utilisation des marges de manœuvre pour le rendre plus adapté aux attentes des employeurs et favoriser l'employabilité des bénéficiaires de la formation au Bachelier Comptabilité. Cette réflexion devrait notamment porter sur la possibilité de compléter la formation des étudiants sur les matières fiscales, malgré le choix « historique » de l'établissement de proposer une option « gestion ».

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage sont disponibles et expliqués aux étudiants en début de chaque cours mais aussi dès leur arrivée dans l'établissement, en première année (pour les nouveaux entrants – hors filière).

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Les cours sont disponibles et à jour. Les exercices sont disponibles sur la plateforme Claroline. La documentation permettant de réaliser les exercices ou le TFE est également disponible.
- 3 L'établissement ne dispose pas d'un centre de documentation, ce qui est courant dans les établissements de promotion sociale, généralement de petite taille. Cette absence rend néanmoins difficile la démarche d'autonomie des étudiants. Ceux-ci bénéficient depuis peu d'un accès à la bibliothèque de l'Université de Mons mais semblent pas utiliser cette ressource, ce qui pose la question de l'information communiquée aux étudiants sur cette possibilité mais également celle de l'introduction d'une démarche de recherche au sein des cours dispensés.
- 4 L'établissement et sa direction encourage auprès de ses enseignants la mise en place de classes inversées, avec des travaux pratiques placés sur la plate-forme et résolution en classe des exercices. Cet exercice de classe inversée demande néanmoins beaucoup d'énergie de la part des professeurs et requiert un effort supplémentaire des étudiants qui doivent préparer ante le cours et les exercices. A ce jour, malgré la volonté affichée de la part des enseignants et de la direction de développer ce type d'initiatives pédagogiques, il semble que celles-ci restent embryonnaires.
- 5 La préparation de l'épreuve intégrée est bien accompagnée et repose sur une méthodologie clairement exposée aux étudiants. Elle permet également de démontrer la maîtrise par les étudiants de leur connaissance transversale des unités déterminantes.
- 6 Toutefois, il existe un manque de diversité dans le type de problématiques choisies pour les sujets de l'épreuve intégrée, qui consiste de manière quasi systématique en l'analyse des comptes d'une entreprise. Une plus grande diversité engagerait une dynamique de recherche et une ouverture sur les d'autres sujets professionnels.
- 7 En ce qui concerne les stages, l'établissement met à la disposition des étudiants et des maitres de stages une documentation suffisante. Le maître de stage participe à l'évaluation grâce à une grille d'évaluation critériée.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 8 Bien que les étudiants aient souvent la possibilité de se faire dispenser pour le stage d'insertion, il apparait que nombre d'entre eux choisissent de le mettre à profit dans le domaine de la comptabilité et ce, afin de se présenter sur le marché du travail avec un minimum d'expérience. L'établissement favorise cette démarche par l'organisation de ce stage en troisième ou deuxième année.

- 9 Les stages d'insertion et d'intégration sont effectués séparément, ce qui tend à diminuer l'attractivité des étudiants auprès des maîtres de stage en ce qui concerne le second. Un stage d'intégration plus long, couplé au stage d'insertion, permettrait à l'étudiant de développer des projets plus conséquents sur son lieu de stage et d'améliorer son employabilité en fin de cursus. L'offre de jour proposée à l'IEPSCF Jemappes semble, par ailleurs, compatible avec une période de stage étendue.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 La coordination entre enseignants a également débouché sur la production de plusieurs outils didactiques : grille d'évaluation, fiches techniques,... Un travail menant à la production de grilles d'évaluation communes a également été mené au niveau du réseau.
- 11 Les grilles d'évaluation sont disponibles sur Claroline. Les étudiants sont dès lors conscients des attentes, y compris en ce qui concerne la défense de l'épreuve intégrée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'établissement à élargir le choix de sujets de l'épreuve intégrée de manière à répondre davantage à l'exigence de transversalité ;
- 2 Il encourage l'établissement à poursuivre le développement de techniques pédagogiques innovantes, basée sur une utilisation optimale des ressources matérielles existantes et nécessitant des étudiants un esprit critique, une recherche documentaire, une autonomie ;
- 3 Il invite l'établissement à envisager la possibilité de grouper les deux stages afin de rester plus longtemps dans une même entreprise ;
- 4 Incite l'IEPSCF Jemappes à renforcer la mise à disposition des contenus didactiques accessibles par les étudiants (syllabus communs entre les établissements partenaires, acquisition d'ouvrages ou d'abonnements numériques ou papiers...), ainsi qu'à communiquer efficacement sur les ressources d'ores et déjà mises à disposition des étudiants.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Le comité souligne l'implication, la cohésion, l'esprit d'équipe, le professionnalisme du corps enseignant.
- 2 Le programme s'appuie sur deux à trois enseignants clefs. En permettant aux professeurs de donner cours de comptabilité dans d'autres bacheliers au sein de l'établissement la direction permet aux enseignants de disposer d'un horaire temps plein tout en diversifiant les profils au sein du bachelier en Comptabilité. Cette diversification s'avère nécessaire face à un risque majeur en cas de départ ou de maladie, étant donné le nombre très restreint d'enseignants cadres sur lesquels la section repose. En outre, elle permet un enrichissement certain de la formation par l'inclusion d'une variété de profils différents, et notamment d'experts de la profession.
- 3 Le souhait de l'établissement d'ouvrir la section à des experts du monde professionnel est de nature à renforcer l'efficacité du programme. Le comité est néanmoins conscient des contraintes financières qui peuvent limiter cette démarche.
- 4 Les enseignants sont en demande de davantage de formations spécifiques à l'enseignement supérieur et de rencontres plus fréquentes entre les enseignants de différents établissements. Ils sont dans une démarche proactive par rapport à leurs besoins de formation, au point que certaines ont été financées sur fonds personnels. Or, la formation continue est indispensable dans une discipline telle que la comptabilité.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 5 Au titre des ressources matérielles, l'établissement a investi dans la rénovation des bâtiments, dans de nouveaux outils informatiques, dans une cafeteria ainsi que dans la mise à disposition périodique d'un local d'étude.
- 6 Comme mentionné précédemment, l'établissement garanti depuis peu l'accès pour ses étudiants aux ressources de la bibliothèque de l'Université de Mons. Or, à ce jour, l'utilisation de cette ressource par les étudiants apparaît inexistante, ce qui peut s'expliquer soit par un manque d'information, soit par une absence de nécessité dans la réalisation des travaux et exercices.
- 7 La plateforme Claroline est largement utilisée par les enseignants et les étudiants en tant que réel outil pédagogique et canal de communication.
- 8 L'établissement a pu négocier la mise à disposition de plusieurs logiciels comptables dont un sera accessible gratuitement par les étudiants depuis leur domicile, ce qui leur permettra de perfectionner leur pratique. Néanmoins le choix de l'option Gestion choisie par l'établissement demande d'autres logiciels que de simples logiciels comptables tels que des progiciels de gestion intégrés (ERP) ou de relations clients.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 9 L'offre de cours en journée est adaptée à la demande des étudiants et constitue pour certains d'entre eux un avantage certain, favorisant leur accès aux études.
- 10 Le soutien personnalisé des enseignants vis-à-vis des étudiants et des anciens étudiants est favorisé par l'implication du corps enseignant qui y consacre souvent une partie importante de son temps personnel. Ce support est en équilibre fragile, dès lors qu'il repose sur la bonne volonté des quelques individus, posant logiquement la question de sa pérennité.
- 11 Les étudiants ne semblent pas suffisamment informés sur les offres complémentaires en termes d'options (Gestion ou Fiscalité). Ce manque pourrait être comblé à terme par les partenariats avec d'autres établissements sur la région qui développent l'option fiscalité en cours du jour et du soir, si ceux-ci répondent aux attentes actuellement formulées.
- 12 Dans le cadre de sa vision globale, l'établissement a choisi de mettre à disposition deux personnes ressources (cellule « Coaching ») pouvant répondre aux demandes des étudiants ayant des besoins particuliers. Ces besoins de coaching se centrent davantage sur des aspects sociaux et psychologiques que des aspects d'apprentissage -par ailleurs bien gérés par les enseignants- mais qui répondent également aux missions de l'enseignement de promotion sociale.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 13 Comme mentionné plus haut, l'établissement a compilé des statistiques régulières mais non systématiquement analysées, notamment en raison du faible taux de réponse à certains formulaires d'évaluation. La taille réduite de la section peut constituer un frein à l'expression de commentaires, par crainte d'un anonymat non garanti. Des méthodes de collecte informatisées permettent souvent de meilleurs résultats.

RECOMMANDATIONS

- 1 Proposer une offre de formation adaptée aux besoins du corps enseignant et dégager progressivement une enveloppe financière pour assurer cette démarche, éventuellement par une mutualisation de l'offre de formation avec des établissements partenaires.
- 2 Encourager l'utilisation des ressources du pôle hainuyer par une meilleure information, par l'organisation d'une visite sur place et/ou par une démarche pédagogique axée sur cette démarche.
- 3 Collecter systématiquement les données relatives aux anciens étudiants.
- 4 Continuer les efforts en vue d'établir une évaluation des enseignements par les étudiants de manière systématique, éventuellement de façon numérique.
- 5 Elargir la mise à disposition des logiciels professionnels (PGI, trésorerie, relations clients, paie..) et non limitée aux logiciels comptables présents en fiduciaire.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

1. La nouvelle direction générale de l'établissement a privilégié les contacts réguliers avec toutes les parties prenantes qui ont été informées et associées au processus de la démarche qualité.
2. La coordinatrice qualité a pu bénéficier d'un soutien méthodologique de la part de la personne relais du réseau. Toutefois, le comité considère que la lourde tâche d'un(e) coordinateur(trice) qualité serait grandement facilité par le dégagement d'un temps partiel dédié entièrement à cette mission.
3. Le comité d'experts constate que le dossier d'auto-évaluation est basé sur une approche large de la gestion de la qualité sur l'ensemble des cursus dispensés par l'établissement et aurait pu faire l'objet d'un focus plus ciblé sur le bachelier en comptabilité.

[Analyse SWOT]

4. Le comité constate un déséquilibre entre les deux analyses SWOT présentes dans le DAE. L'analyse SWOT de mars 2015 était basée sur le référentiel qualité totale EFQM/CAF divisée en « interne » et « externe » et était très complète, tandis que l'analyse de février 2016 ne reprend pas ce référentiel, revenant à la présentation « SWOT traditionnelle » plus simple. Cela rend difficile l'analyse du chemin parcouru entre les deux et donne l'impression de deux analyses un peu déconnectées.

[Plan d'action et suivi]

5. Bien que le plan d'action soit pertinent et en partie réalisé sur l'environnement général, il inclut peu d'éléments concernant spécifiquement le programme du bachelier en comptabilité. Ceci découle directement du caractère trop réduit de l'analyse SWOT consacrée au bachelier en Comptabilité qui, en l'état, ne permet pas la création d'un plan d'action concret.

RECOMMANDATIONS

1. Approfondir l'analyse de la SWOT et du plan d'action afin d'identifier les éléments propres au bachelier en comptabilité.

CONCLUSION

L'IEPSCF Jemappes est aujourd'hui dans une dynamique de développement sur plusieurs niveaux, qui fait l'objet d'une réelle réflexion stratégique et qui vise notamment à améliorer l'offre de formations supérieures dans un environnement fortement concurrentiel pour les établissements. Le mouvement actuel tend à renforcer l'enseignement prodigué, notamment grâce à une amélioration des conditions de travail et par une consolidation de la visibilité du bachelier en Comptabilité et de l'établissement dans son ensemble. Cet effort de développement des formations supérieures devrait cependant se traduire par le renforcement d'un centre de documentation permettant l'accès sur place à des ressources documentaires, académiques et professionnelles, qu'elles soient sous formes imprimées ou numériques.

Le bachelier en Comptabilité bénéficie d'une offre de proximité et d'un encadrement de qualité, notamment grâce à un corps enseignant motivé et compétant. Toutefois, les risques sont également relevés. Le nombre très limité d'enseignants notamment, mais également d'étudiants, nécessitent dès aujourd'hui une stratégie claire pour assurer l'avenir du bachelier sur le site.

Si l'IEPSCF Jemappes a entamé une démarche qualité qui fait l'objet d'une approche collégiale, il apparaît essentiel de poursuivre les adaptations nécessaires à sa pérennisation dès maintenant, au travers notamment d'une sécurisation du personnel en charge de cette mission, de la formalisation de certaines procédures (évaluation par les étudiants...), d'un accès plus aisé à la formation pour les enseignants, d'un contact accru avec les milieux professionnels et d'une réflexion sur l'organisation des stages et de l'épreuve intégrée.

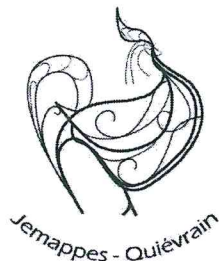
EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Dévouement du personnel⇒ Soutien du programme par la Direction par une stratégie de concertation et de filière⇒ La formation en journée en adéquation avec la région (profils des étudiants et demande d'employabilité locale)⇒ La part d'autonomie est mise à profit pour approfondir les matières fiscales intimement liées aux UE⇒ Le plateforme Claroline comme outil d'échange entre les professeurs mais aussi et surtout comme outil d'exercices transversaux	<ul style="list-style-type: none">⇒ La masse critique en termes de ressources humaines et matérielles n'est pas atteinte⇒ La mutualisation avec les établissements voisins n'en est qu'à ses débuts⇒ Les relations avec les employeurs potentiels sont trop faibles⇒ L'analyse des données collectées doit être mise à profit pour améliorer la pertinence et la cohérence du programme⇒ La formation continuée des professeurs pédagogiques au sein de l'offre de la FWB

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Existence d'un réseau d'établissements à proximité permettant de mutualiser un certain nombre d'outils⇒ La proximité de la France pourrait être mise à profit pour nouer des contacts avec des établissements d'enseignement en alternance	<ul style="list-style-type: none">⇒ Exigences du décret « Paysage » pouvant mener à une perte d'habilitation après 2020⇒ Les moyens financiers limités⇒ Le manque d'un portefeuille de formation continuée au sein de la FWB⇒ Diminution de l'attractivité du programme bac comptabilité dans un établissement sans « image » professionnelle forte dans ces métiers

Récapitulatif des recommandations

- ⇒ Mutualiser les ressources (logiciels professionnels, documentations professionnelles, ouvrages didactiques...) mis à disposition des enseignants et des étudiants, en tirant avantage des synergies au niveau local en voie d'implémentation.
- ⇒ Formaliser certaines procédures afin d'en assurer la pérennité.
- ⇒ Poursuivre la démarche qualité pour mettre en place un réel système de collecte d'informations portant sur les entrants et sortants, afin de mieux piloter le programme et poursuivre l'amélioration des évaluations pour atteindre un taux de participation significatif
- ⇒ Dégager les moyens financiers nécessaires à une pérennisation du poste de coordinateur de la qualité et de lui assurer une formation « professionnelle » (description et analyse des processus, rédaction de procédures, analyse de risques,...) ;
- ⇒ Renforcer les liens avec les employeurs potentiels (dans un tissu économique demandeur et en évolution (IKEA – Grands Prés,...) des étudiants du Bachelier Comptabilité et avec les associations professionnelles de la Région
- ⇒ Améliorer la politique de langues pour renforcer le taux d'employabilité sur le marché de l'emploi
- ⇒ Etendre le choix des sujets de l'E.I. pour renforcer la transversalité de UE
- ⇒ Réfléchir à la demande des employeurs souhaitant un regroupement des stages pour améliorer l'encadrement des étudiants et l'apprentissage pratique
- ⇒ Encourager les professeurs à développer les techniques pédagogiques innovantes et pour cela encourager l'utilisation des ressources du pôle académique
- ⇒ Elargir la mise à disposition des logiciels professionnels



Évaluation du bachelier en
Comptabilité
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La Direction et les membres du personnel de l'IEPS de Jemappes – Quiévrain remercient le Comité d'experts et ne manqueront pas de mettre en œuvre certaines améliorations afin de poursuivre la Démarche Qualité mise en place lors de l'évaluation de Bachelier en Comptabilité.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend la section

ANDRÉ Y. Directeur

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

POLLERT C. Coordonnateur

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.